

Fongicide colza

The Chemical Company

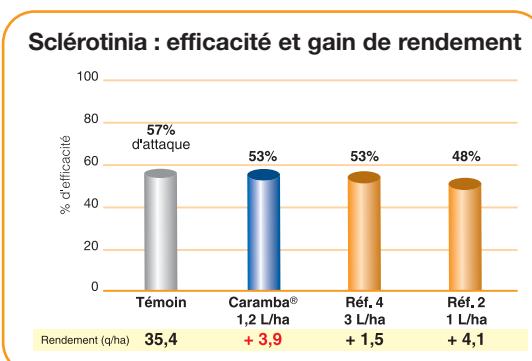
Caramba[®], l'excellence fongicide à la floraison



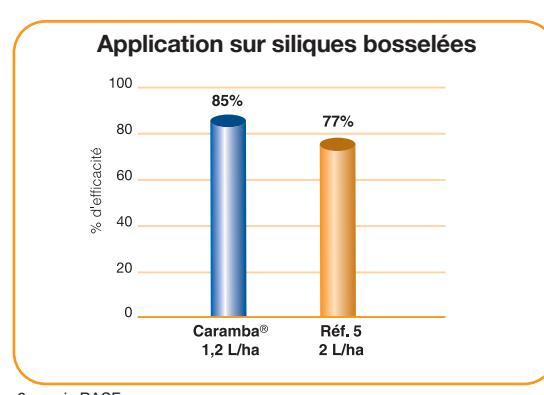
Pourquoi Caramba[®] ?

1 Sans carbendazime, la solution pour alterner les modes d'action face au sclerotinia en situation de résistance.

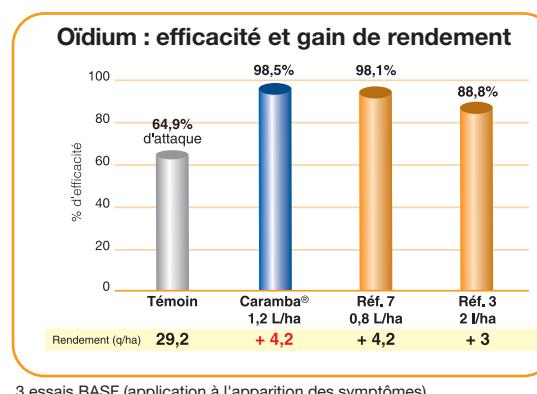
- Une protection rentable grâce à des gains de rendement réguliers.



SCLÉROTINIA :
efficacité et gain de rendement
2 essais BASF 2003
(sclerotinia résistant carbendazime)



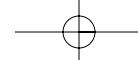
ALTERNARIA :
une excellente efficacité



OÏDIUM :
(essentiellement sud de la France)
efficacité et gain de rendement
3 essais BASF 2003
(application à l'apparition des symptômes)

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : RESPECTER LES CONDITIONS D'EMPLOI





L'excellence fongicide à la floraison

Caramba®

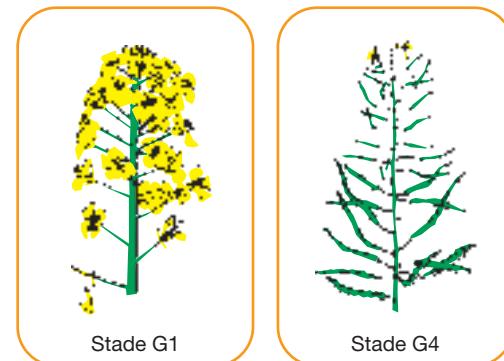
A qui s'adresse-t-il ?

1 Aux agriculteurs :

- des régions nord qui recherchent un fongicide efficace sur sclerotinia et alternaria pour alterner les modes d'action fongicide,
- qui recherchent un fongicide multiculture.

Comment s'utilise-t-il ?

- 1,2 L/ha
- Contre sclerotinia, traiter à la chute des premiers pétales
- Contre alternaria, traiter à l'apparition des premières taches sur siliques.
- Contre oïdium, traiter dès l'apparition des premiers symptômes.



Caramba®

L'étalon qui vous en donne + sur colza



Qu'est-ce que Caramba® ?

- Autorisation de vente n° 9300020**
- Composition :** 60 g/L de metconazole
- Formulation :** concentré soluble
- Usages et doses autorisées sur crucifères oléagineuses :**
 - Sclerotiniose, alternariose, cylindrosporiose, oïdium : 1,2 L / ha
 - Phoma : 0,9 L / ha
 - Régulation de la croissance : 1,2 L / ha
- Classement toxicologique :**
 - Xn
 - R10 : Inflammable
 - R38 : Irritant pour la peau
 - R41 : Risques de lésions oculaires graves

- R43 : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau
- R63 : Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant
- AQUA : Dangereux pour les organismes aquatiques
- Délai d'emploi avant récolte - DAR :**
Colza 45 jours
- Distance par rapport au point d'eau - ZNT :**
Non fixée, recommandation BASF Agro : 5 mètres
- Délai de réentrée dans les parcelles :** 48 heures
- Autres autorisations :** Blés, orges, seigle, avoine, triticale, pois protéagineux, féveroles, lupins, pois de conserve, lin et moutarde.

BASF Agro S.A.S. - 21, chemin de la Sauvegarde - 69134 Ecully Cedex - Tél. 04 72 32 45 45

Retrouvez l'ensemble de nos informations produits sur : www.bASF-agro.fr N°Azur 0 810 02 30 33

PRIX APPEL LOCAL